



**Fondation des écoliers Mont-Bleu  
Assemblée générale annuelle (AGA)  
Mercredi le 2 octobre 2024 à 18h30**

**Ordre du jour**

Les personnes suivantes étaient présentes à la rencontre :

M. Philippe Poirier  
M. Jean-Christophe Régnier  
Mme Chantal Cousineau (Directrice)  
Mme Marie-Ève Doyon  
Mme Marjorie Gasse  
M. Joël Beaupré  
Mme Estelle Feuwo  
M. François Routhier  
M. Jean-Nicolas Brunet-Comtois  
Mme Julie Vachon

1. Mot de bienvenu

Un tour de table est effectué afin que les personnes présentes puissent se présenter les unes aux autres.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est proposé par M. Joël Beaupré et appuyé par M. Jean-Christophe Régnier.

3. Adoption du compte-rendu de la dernière assemblée générale annuelle (28 septembre 2023)

Le procès-verbal de l'AGA du 28 septembre 2023 a été proposé par M. François Routhier et appuyé par Mme Julie Vachon.

4. Rapport annuel 2023-2024 de la Fondation

M. Julien Gravel passe à travers les renseignements fournis dans le bilan annuel.  
Il explique les revenus et les dépenses, ainsi que les projets en cours.



M. Jean-Nicolas Brunet-Comtois pose une question au sujet de la vérification des états financiers par une entité indépendante. Il s'avère qu'aucun audit externe n'est effectué, mais que des mécanismes sont en place pour faire en sorte que les données sont vérifiées périodiquement. Par ailleurs, trois (3) personnes ont accès au compte bancaires et deux (2) signataires sont nécessaires pour émettre des paiements.

M. Philippe Poirier émet des commentaires à l'effet que la Fondation a accompli de belles choses, même si les membres font souvent face à un dilemme entre faire des dépenses à court terme pour montrer à quoi les sommes recueillies servent, et investir pour des projets à plus long terme. Dans les faits, l'aménagement de la cour d'école est un travail de longue haleine échelonné sur plusieurs années. Il y a des avancées, même si des phases du projet n'ont pas encore été entamées. Il y a beaucoup d'étapes à suivre et de contraintes à respecter. De plus, des délais ont été engrangés pour toute sorte de raisons.

La Fondation pourrait essayer de mieux communiquer ces informations aux parents pour expliquer ce qui est fait avec l'argent. Une discussion devra avoir lieu sur le sujet afin de déterminer le type de message aux parents qui pourrait être rédigé et diffusé pour transmettre ce genre d'information pertinente. Ces messages feraient notamment ressortir les choses qui ont été faites pour montrer qu'il y a eu des progrès et pour expliquer aux parents ce qui a été accompli, en leur donnant du contexte.

Par ailleurs, M. Jean-Nicolas Brunet-Comtois se demande si les parents pourraient se regrouper et venir peindre le gazebo. Mme Chantal Cousineau va vérifier.

#### 5. Adoption des états financiers au 30 juin 2024

Julien passe à travers les états des résultats et le bilan.  
La Fondation vaut présentement 68 357\$.

Les états financiers sont proposés par M. Jean-Nicolas Brunet-Comtois et appuyés par Mme Marie-Ève Doyon.

#### 6. Élections des administratrices et des administrateurs

M. Philippe Poirier explique brièvement ce qu'être membre représente en termes d'engagement ainsi que le rôle que les membres peuvent jouer dans la prise de décisions de la Fondation.  
En bref, cela consiste à un minimum de 5 rencontres par année, des échanges de courriels et la prestation d'avis sur la gestion des fonds.

#### Mandat en cours : membres élus en 2023

M. Jean-Christophe Régnier, M. François Routhier et Mme Marie-Ève Doyon ont été élus l'an dernier. Ils demeurent donc membres de la Fondation pour l'année 2024-2025.



Postes à combler (max de 7) pour un mandat de 2 ans

Les candidatures proposées/personnes intéressées à être membres sont les suivantes :

- La candidature de Mme Marjorie Gasse est proposée par M. Joël Beaupré et appuyée par M. Julien Gravel. Elle est élue pour un mandat de 2 ans.
- La candidature de M. Julien Gravel est proposée par M. Jean-Christophe Régnier et appuyée par M. Joël Beaupré. Il est élu pour un mandat de 2 ans.
- La candidature de M. Joël Beaupré est proposée par M. Julien Gravel et appuyée par M. François Routhier. Il est élu pour un mandat de 2 ans.
- La candidature de Julie Vachon est proposée par Mme Marjorie Gasse et appuyée par Mme Marie-Ève Doyon. Elle est élue pour un mandat de 2 ans.
- La candidature de M. Philippe Poirier est proposée par M. Jean-Christophe Régnier et appuyée par M. Joël Beaupré. Il est élu pour un mandat de 2 ans.

La clôture des élections est proposée par M. Philippe Poirier et appuyée par Mme Marie-Ève Doyon.

La Fondation compte désormais huit (8) membres, un de plus que l'année précédente.

#### 7. Varia

Aucun point au varia.

#### 8. Clôture de la séance

La clôture de la séance est proposée à 19h28 par M. Philippe Poirier et appuyée par M. Jean-Christophe Régnier.